

Conseil municipal du lundi **28 septembre** 2026

séance publique à la mairie | Convoqué le 22 septembre 2026 | début de séance à 20:00 | quorum minimum : 5

COMPTE-RENDU

Présents (9) : Mmes Régine DE LUCA [rD], Nathalie UBAUD [nU], Martine DA SILVA [mD] (secrétaire de séance), Elodie FIORELLA [eF], Mrs Guy ALBRAND [gA], Yannick TAIX [yT], Emmanuel GHIOTTI [eG], Michel PHILIP [mP], Bernard RENOY [bR]

Absent, Excusés (1) : Simone AUDOLI-TISON [sT] proc à Régine DE LUCA [rD]

1. Adoption du RPQS.

Le conseil municipal à l'unanimité :

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr

DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Vote unanimité (10 pour)

2. Approbation du tableau des emplois.

Considérant qu'il est nécessaire d'augmenter le temps de travail de l'agent qui effectue le ménage de l'école, le conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE le nouveau tableau des emplois à compter du 01/10/2026

Vote unanimité (10 pour)

3. Vente d'un terrain aux Tourniaires.

Le conseil municipal décide de vendre le terrain section A N°114e d'une superficie de 1037 m² aux Tourniaires à Madame PAOLI et Monsieur TAVERNA au prix de 60 000 €.

Vote unanimité (10 pour)

Questions diverses.

Terrain aux Tourniaires : le deuxième terrain aux Tourniaires est mis en vente au prix de 80 000 €.

Vanne aux Marmets : les travaux vont être effectués par l'entreprise CHIGHINE TP

Maison Vierre : une entreprise va venir mettre une nouvelle bâche de protection afin d'éviter les infiltrations d'eau.

Voirie : route d'Urtis à Curbans : la demande de DETR a été refusée par la Préfecture, les travaux vont quand même être effectués, ainsi que ceux de la route de Piconcely.

Deux ralentisseurs vont être posés sur la partie haute du Banchet et deux à Vierre, des demandes de subventions vont être faites au titre des Amendes de Police 2027.

Référent DUERP : Michel PHILIP

Affouage : pas de pillage, le tirage au sort pour la prochaine coupe va être fait.

Bâtiments communaux : le maire propose les travaux suivants dans les bâtiments communaux, ils ne sont actuellement pas financés et seront votés au fur et à mesure :

- la crèche va devenir la salle des fêtes,
- le foyer de ski des appartements communaux,
- la maison Garcin rénovée
- l'accessibilité de la mairie avec un appartement au premier étage.